



## Protocole d'accueil du public MJC MPT Annemasse

Mise à jour 10 septembre 2020

(Susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation)

Suite à la situation sanitaire liée au Covid19, la MJC Annemasse a mis en place un protocole visant à accueillir le public dans de bonnes conditions, selon les règles sanitaires et de protections de tous.

Afin que l'année se déroule de manière satisfaisante, il en va de la responsabilité de tous pour veiller au respect des gestes barrières et de l'intégralité de ce protocole.

La MJC se réserve le droit de refuser l'accès du bâtiment aux personnes ne respectant pas ce protocole sanitaire.

Il est également demandé qu'aux premiers signes de symptôme ou de suspicion de contamination au Covid19, les adhérents ne se présentent pas à la MJC afin d'éviter la possibilité d'une contagion aux adhérents des groupes d'activités.

### ACCUEIL A LA MJC

- Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans la MJC, dans toutes les parties communes, les salles d'activités, les bureaux, pour les adultes et les enfants dès 11 ans.
- L'application de gel hydroalcoolique est obligatoire à l'entrée dans le bâtiment.
- Chacun s'engage à se laver régulièrement les mains au savon.
- La distanciation physique au sein du bâtiment est d'1 m entre chaque personne.
- Il est demandé de respecter les sens de circulation, d'éviter les croisements et de respecter la distanciation en toute circonstance (circulation, salles d'activités, lieux d'attente, sanitaires).
- L'accès aux **sanitaires est limité à 2 personnes maximum**.
- L'accès aux espaces de la MJC est réservé aux adhérents et partenaires de l'association.

### CIRCULATION DANS LES BATIMENTS

Une signalétique particulière est mise en place dans l'ensemble des bâtiments.

Un sens de circulation est à respecter dans les escaliers : montée à droite, descente à gauche.

Il est demandé aux adhérents de se présenter à l'heure du cours ou 5 minutes en amont maximum et d'attendre dans le respect des distances.

Les parents accompagnants leurs enfants aux activités ne peuvent pas rester dans l'enceinte des bâtiments durant l'activité de leur enfant.

#### ***Bâtiment CENTRE :***

L'entrée et la sortie se font par l'entrée principale.

Afin d'éviter les attroupements avant et après les activités, un espace d'attente statique est aménagé au niveau 1.

Le hall d'accueil est limité à **10 personnes maximum**.

+2 Salle Charlie Chaplin : accès direct à la salle + respect du marquage au sol + espace d'attente devant la salle

+2 Salles Schneider et Tautou : attente dans l'espace aménagé niveau 1 --> l'animateur accompagne le groupe jusqu'à la salle pour les activités enfants

+1 Salle Marilyn Monroe : attente dans l'espace aménagé niveau 1 --> l'animateur accompagne le groupe jusqu'à la salle pour les activités enfants

-1 Salle Fred Astaire : attente dans l'espace aménagé niveau 1 --> l'animateur accompagne le groupe jusqu'à la salle pour les activités enfants

-2 Salle Agnès Jaoui : attente devant la salle --> l'animateur accompagne le groupe jusqu'à la salle pour les activités enfants

Villa Rocailles : entrée et sortie à sens unique

#### ***Bâtiment ROMAGNY :***

L'entrée et la sortie se font par l'entrée principale.

Le hall d'accueil est limité à **6 personnes maximum**.

+2 Salle 2ème étage : accès direct à la salle

0 Salle polyvalente : attente dans le hall, entrée par porte principale et sortie par porte évacuation extérieure

Salle extérieure : accès direct à la salle, entrée par la rampe et sortie par porte évacuation

Salle créative : accès direct à la salle

Ancien bâtiment : accès direct à la salle

**Bâtiment PERRIER :**

L'entrée et la sortie se font par l'entrée principale.

Les adultes et parents attendent dans le hall dans le respect des distanciations.

0 Salle Pas du Roc : accès direct à la salle

0 Salle Dent du Géant : accès direct à la salle

-1 Salle Dent d'Oche : accès direct à la salle

## DEROULEMENT DES ACTIVITES

- **Le port du masque est obligatoire durant les activités de la MJC**, pour les adultes et les enfants dès 11 ans ; excepté pour les activités sportives et de bien-être pour lesquels il est incompatible.
- Pour les activités **sportives et de bien-être**, le port du masque reste obligatoire dans les vestiaires et jusque dans la salle. Il peut être enlevé dès lors que l'adhérent est installé à sa place. La distanciation est portée à **2m** entre chaque personne pour ces activités.
- Pour les activités extérieures, le port du masque est obligatoire dès que la distanciation sociale de 2 m n'est pas possible.
- Il est demandé de réduire au maximum les déplacements durant les activités.
- Chaque salle sera équipée en gel hydroalcoolique et spray désinfectant.
- L'application de gel hydroalcoolique est demandée aux adultes avant le début de l'activité. Le lavage de mains est préconisé pour les enfants.
- L'accès aux vestiaires est ouvert et l'utilisation doit se faire dans le respect des distanciations. Il est demandé à chacun de regrouper ses affaires dans un sac.
- Certaines activités nécessitent l'apport et l'entretien de matériel personnel pour éviter le partage de matériel collectif (tapis pour les activités sportives et de bien-être ; trousse complètes pour les langues et activités créatives; etc)
- Utilisation de matériel collectif : chaque adhérent doit se désinfecter les mains avant la manipulation et a la responsabilité de désinfecter le matériel collectif utilisé avant le rangement (kit désinfection mis à disposition).
- Les salles d'activités sont aérées entre chaque cours.

La MJC Annemasse remercie les adhérents ainsi que les équipes de salariés et bénévoles pour leur implication dans la mise en œuvre de ce protocole et l'organisation particulière de cette année. Les contraintes logistiques et relationnelles posées peuvent paraître opposées aux valeurs de vivre ensemble prônées par la MJC mais l'objectif de cette rentrée reste de pouvoir proposer à nouveau des espaces de rencontre, d'échanges et de découverte malgré les conditions sanitaires. Il paraît important de se retrouver et de pouvoir à nouveau profiter de la culture et des loisirs dans un cadre sécurisant.

Nous espérons que vous passerez une belle année à la MJC !

Fait le 10 septembre 2020

Le directeur

  
